

citediaservices

S.A.E.M. CITEDIA SERVICES
RCS RENNES B 310 679 00055

6, Place des Colombes
35000 RENNES
Tél. 02.99.65.01.11 – www.citedia.com

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur

CITEDIA SERVICES

Personne responsable du Marché : Monsieur Dominique AUBERGER, Directeur Général
6, Place des Colombes - 35000 RENNES
Tél : 02.99.65.01.11 – Courriel : gwenaelle.guillope@citedia.com

Type de procédure

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation - Articles R.2123-1, R.2123-4 & R.2123-5.

Objet

Prestations de nettoyage des locaux de la Maison des Associations gérée par Citédia Services à Rennes (35000).

Code CPV : 90911000

Lieux d'exécution

6, Cours des Alliés 35000 RENNES.

Caractéristiques principales

La présente consultation vise la conclusion d'un Accord-cadre mono-attributaire tel que réglementé par les Articles R.2162-4, R.2162-5, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

L'Accord-cadre comprend des prestations régulières traitées à prix global et forfaitaire et des prestations à bons de commandes traitées à prix unitaires.

Pour les prestations à bons de commande, l'Accord-cadre est passé sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 28 000 € H.T.

Aucune variante n'est autorisée.

L'Accord-cadre ne comporte pas de Prestation Supplémentaire Eventuelle (option).

Le contrat comporte une obligation de reprise de personnel.

Durée - Délais d'exécution

L'Accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 2 Janvier 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date et pourra faire l'objet de 3 reconductions d'une durée identique.

Conditions de participation

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite du site préalablement à la remise des offres.

Cette visite sera organisée **le 29 Septembre 2023 à 9h30 et le 2 Octobre 2023 à 14H30**, temps prévisionnel imparti 2,5 heures. Le nombre de participants est limité à 2 personnes maximum par Société.

Les modalités de participation sont définies dans le Règlement de la consultation.

Justification et documents à produire quant aux qualités et capacités des candidats : voir le Règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation et des renseignements complémentaires

Le dossier de consultation des entreprises est **disponible librement et gratuitement** à l'adresse électronique suivante : **<http://demat.centraledesmarches.com/7071533>**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur dont l'adresse URL est la suivante : **<http://demat.centraledesmarches.com/7071533>**

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, **la transmission par voie électronique est obligatoire.**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse URL suivante : <http://demat.centraledesmarches.com> avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées ci-dessous.

Les modalités de transmission sont définies dans le Règlement de la consultation.

La transmission par voie papier ou sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

Date limite de réception des offres

16 Octobre 2023 – 12H00

Instance chargée des Procédures de recours

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

7, Rue Pierre Abélard

35000 RENNES

Téléphone : 02.99.65.37.37 - Fax : 02.99.31.06.15 - Courriel : tgi-rennes@justice.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

15 Septembre 2023